



Sommaire

P 1 :	éditorial
P 2 :	nos rencontres
P 3 :	formations
P 5 :	finances numérique
P 6 :	santé/bien vivre
P 7 :	démocratie
P 8 :	culture

Responsable de la publication :
Pierre Chédor

Rédactrice en chef :
Florence Sorin

Dates à noter

Réunion adhérents Mayenne
Lundi 16 mars 14h-16h
Rue de Guimond des Rive-
ries

Adhérents CFDT Bientôt à la
retraite 4-5 juin ou 15-16 oc-
tobre à Angers

Visite de la nouvelle usine
des eaux (Changé) le 9 juin



Le passage d'une année à l'autre est toujours le moment pour se projeter dans le futur et de souhaiter le meilleur pour nos proches et nos amis.

Pourtant la période est compliquée entre les budgets introuvables, la mise en avant des intérêts individuels qui ne sont pas encore des nationalismes, mais qui s'en approchent.

Les tensions internationales interpellent notre conception des relations entre les peuples et semblent semer le doute sur les équilibres, déjà instables, hérités des 80 dernières années.

Nous devons donc trouver et construire un avenir positif qui sera forcément différent de la nostalgie.

De nouveaux chantiers s'ouvrent pour les seniors.

Comment resterons-nous des acteurs ?

Comment les technologies de demain seront au service de l'Humain et pas l'inverse ?

Comment sommes-nous des contributeurs de dialogue et de cohésion sociale avec les autres générations, avec la famille, les amis, les voisins ?

Comment notre rapport à l'Autre est générateur de découvertes, d'exploration de l'inattendu et comment ces rencontres nous propulsent vers les fameux « lendemains qui chantent » ?

Pour la CFDT, nous aurons l'échéance du congrès confédéral de juin 2026 où nous devrons redéfinir notre rapport à la société à l'aune des changements majeurs à l'œuvre en ce moment.

Avec les autres adhérents CFDT, les retraités auront à s'exprimer sur :

- notre démocratie, avec le retour des idées brunes de sinistre mémoire,
- notre rapport au cocon commun quand le bouleversement climatique impacte notre santé, notre espérance de vie et notre bien-être,
- notre dimension humaine quand notre perception de l'IA (Intelligence artificielle) oscille entre le « paradis sur terre » et des dangers pas toujours compris.

Pour chacun d'entre nous, nous avons à prendre soin les uns des autres et à consolider ou construire nos solidarités familiales et de voisinage.

Que l'année 2026 construise un futur que nous serions fiers de transmettre aux générations actuelles et futures, à nos proches et amis et à ceux qui nous sont plus lointains.

Pierre Chédor,
le 20 janvier 2026



En fin d'année 2025, nous avons appris le décès de notre camarade **Jean Clayer**, rédacteur du numéro 1 de notre publication Fil Bleu 53 et ancien secrétaire des retraités CFDT de la Mayenne.

Nous adressons notre amitié à son épouse Jacqueline et à ses proches.

AG et conférence sur l'IA

Le 9 décembre, plus de 50 adhérents étaient présents à notre assemblée générale qui a permis de faire le bilan de l'année 2025. Après l'habituel déjeuner en commun, nous avons choisi de débattre sur la transformation de la vie des seniors par l'intelligence artificielle. **Vincent GUERIN**, chercheur, formateur et conférencier auprès du Gérontopôle des Pays de la Loire et sur les mutations technologiques auprès des seniors, avait accepté de nous aider dans notre réflexion.



Lorsque nous étions en entreprise, notre culture générale était construite par notre activité professionnelle, et nos interactions sociales, associatives et militantes.

Aujourd'hui, nous avons besoin de garder un niveau de compréhension pour pouvoir échanger avec nos proches de générations différentes, pour rester acteur dans la société et en explorer ses enjeux.

Le développement sur l'assistance aux seniors par la domotique fut passionnant. Le conférencier a commencé à explorer ce que l'IA permet en termes de pilotage de nos vies par logiciel. Il nous faut poursuivre l'exploration de cette piste en termes de coût et d'accessibilité pour tous et de libre consentement de la personne âgée.

Il nous a expliqué simplement le fonctionnement de l'IA. La machine transforme la phrase ou l'objet média

(images, sons, etc.) en plusieurs idées élémentaires appelées jetons (token en étatsunien).

Puis, elle compare ces jetons avec tout ce qui existe dans sa base de données constamment actualisée et propose la réponse statistiquement la plus probable qu'elle transforme en langage naturel.

Ce qui explique sa forte consommation en énergie et ressources primaires mais également sa capacité à l'aberration puisque la réponse n'est pas sensée, mais statistiquement appuyée sur un passé.

L'Humain aime bien reconnaître ce qu'il connaît déjà. On sait qu'il aime s'adresser aux sottises machines, qui pourtant ne lui répondent pas (invectives envers le présentateur dans le téléviseur, le distributeur de billets en panne ou le feu qui reste obstinément au rouge).

Le mirage de la réponse par IA va dans le même sens pour un esprit humain qui ne demande que d'y croire.

Cela nous entrainera dans un débat sur ce qui est rationnel (je sais ce que j'attends de cette machine) ou ce qui ne l'est pas (toute réponse est vraisemblable).

En conclusion, **il y a urgence et nécessité de développer notre sens critique et la place de l'humain.**

Cela ouvre des axes de débat démocratique dans notre société en mutation et des réflexions pour notre congrès confédéral.

Pierre

Bienvenue Bertrand !



Lors de l'AG, nous avons voté pour intégrer au conseil syndical un nouveau retraité militant. Bertrand a volontiers accepté de se présenter.

«J'ai exercé de 1988 à 2008 le métier de travailleur social dans différents établisse-

ments médico sociaux et sociaux du Maine et Loire. En 1992, j'ai adhéré à la CFDT et pendant plusieurs années je fus élu en qualité de DP, membre du CE et CHSCT.

J'ai intégré l'exécutif du syndicat santé sociaux d'Angers et exercé les fonctions de trésorier et responsable de la branche associative sociale au niveau départemental et régional, jusque fin 2008. Durant cette période, j'ai rejoint l'équipe de négociateurs nationaux pour la CCN du 15 mars 1966 pour la fédération santé sociaux.

En 2009, j'ai accepté d'intégrer l'équipe des permanents de cette fédération en qualité de secrétaire fédéral chargé des négociations pour toutes les branches et CCN du secteur associatif social. Ceci jusqu'en 2017, année où j'ai été élu comme secrétaire national et trésorier fédéral, fonctions que j'ai exercé durant 2 mandats jusqu'en juin 2025.

Retraité depuis août 2025, je suis adhérent au syndicat des retraités de la Mayenne, depuis le 1^{er} septembre. Nouvellement installé à Laval que je découvre, je souhaite continuer à militer au sein de notre organisation et apporter ma petite pierre à l'édifice de nos actions revendicatives. »

Bertrand

Galette de l'Egalité

Le 20 janvier, nous avons partagé la traditionnelle galette, fête de partage. La trentaine d'adhérents présente tout au long de l'après-midi était ravie de se revoir ou de faire connaissance, en ayant une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer. A nouveau, nous vous souhaitons à toute et tous une très bonne santé pour 2026 !



Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

Atelier premiers secours

Dix adhérents se sont retrouvés le jeudi 16 octobre 2025 à la Bourse du Travail pour cet atelier animé par la **Protection Civile de la Mayenne**.

C'est une association qui a pour mission d'aider, protéger et secourir. Elle compte actuellement 120 bénévoles, appuyés par trois salariés et deux personnes en service civique. Elle est présente sur les événements festifs (postes de secours), assure des cellules d'écoute, intervient dans le cadre d'opérations humanitaires, et propose de nombreuses formations. Son siège départemental se situe dans le quartier des Fourches à Laval.



Au programme : un apport théorique le matin puis des exercices pratiques l'après-midi. Un très large éventail de sujets a été balayé : des risques chimiques aux accidents de la route, en passant par les malaises, les blessures, les étouffements...

Les mises en situation très réalistes de l'après midi ont sollicité les talents des participants pour interpréter des jeux de rôle.

La bonne humeur était au rendez vous au sein du groupe, ce qui a permis à certains de surmonter quelques appréhensions.



Encore souvent mal connue, l'utilisation du défibrillateur a également été expliquée et mise en œuvre.

Grâce à l'expérience et à la pédagogie de notre formatrice Anne Sophie, nous avons acquis de bonnes bases pour savoir réagir au mieux en situation réelle : protéger le périmètre d'action, alerter les secours et pratiquer les premiers gestes indispensables.

Une formation à recommander à tous !

Merci Annick pour l'organisation de cette journée.

Eliane



Trousse de secours : Pensez-y !

Face à une personne s'étant blessée, dans ce moment critique, vous pouvez vous trouver démuni de tous matériels de 1^{er} secours. La panique peut vite s'installer à la vue d'un saignement abondant ou un malaise vagal. Voici les recommandations du SDIS 53.

SDIS 53 de la Mayenne
À LA MAISON FAITES UN POINT...
Trousse de secours

- Gants jetables
- Pansements
- Compresse
- Bandes + sparadrap
- Désinfectant
- Ciseaux / pince
- Sérum physiologique
- Couverture de survie
- Antidouleurs
- Carnet des n° d'urgence

Extincteur à eau pulvérisée avec additif (6 L)
→ idéal pour feux de bois, papiers, textiles, plastiques

Extincteur à poudre polyvalente (ABC, 2 kg)
→ utile contre feux électriques et liquides inflammables

Où installer ?
Cuisine
Garage
Buanderie

Entretien :
faites contrôler vos extincteurs tous les 1 à 2 ans.

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

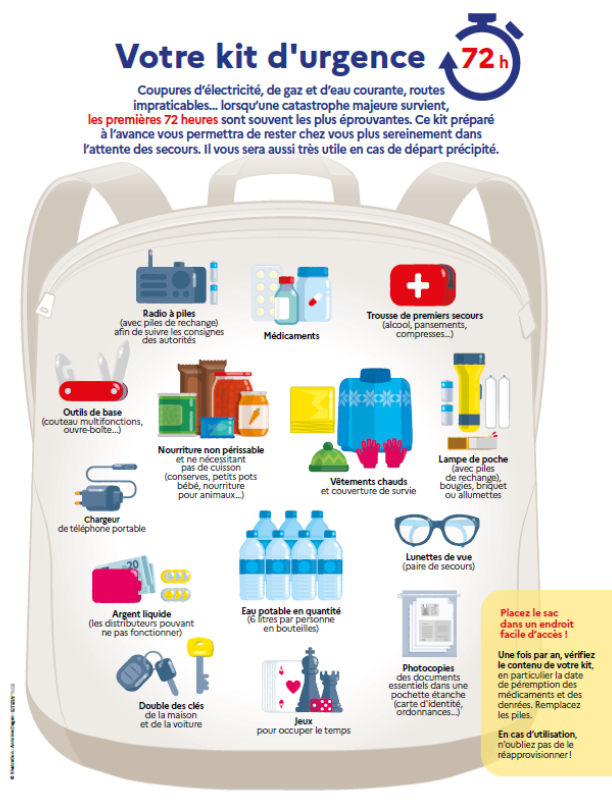
Mieux vaut anticiper

Un guide de survie a été dévoilé fin 2025 par le gouvernement. Intitulé « Tous responsables », il recense les principaux dangers et détaille les gestes à adopter en cas de situation de crise. Il a été conçu selon la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC), avec des pictogrammes, pour être accessible au plus grand nombre.

Vous pouvez le télécharger ici :

<https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/guide-tous-responsables>

L'un des points essentiels de ce manuel concerne la constitution d'un kit d'urgence permettant de tenir **en autonomie au moins 3 jours**, afin que les secours puissent se concentrer sur les situations les plus critiques. **Quatre principes vitaux : boire, manger, avoir chaud et se soigner.**



Formations CFDT retenues en 2026

Pour la CFDT Retraités, la formation est un outil stratégique pour les structures syndicales de retraités et un droit pour les adhérents. Elle contribue à leur émancipation, leur permet de se repérer dans la CFDT et d'acquérir des connaissances indispensables pour être à l'aise dans leur engagement.

Cela passe par la mise en œuvre d'un plan de formation qui a été présenté lors de notre assemblée générale thématique.

Actuellement, même si nous ne connaissons pas le lieu et les dates de toutes ces formations, nous avons besoin de recenser les intéressés afin de pouvoir les accompagner.

Voici la liste des formations retenues ainsi que leur durée :

- Comment répondre aux questions retraites (1jour)
- Les systèmes de retraites (2 jours)
- Mandatés dans les CCAS et CIAS (2 jours)
- Mandatés CDCA (2 jours)
- Améliorer le cadre de vie avec le réseau Villes amies des Aînés (1 jour)
- Adhérents CFDT Bientôt à la retraite 4 et 5 juin ou 15 et 16 octobre à Angers (2 jours)
- S'initier aux enjeux climatiques avec la Fresque du climat (1 jour)

Nous restons à disposition pour plus de précisions sur le contenu de ces formations.

Véronique

Appel à candidature

La CFDT retraités 53 recherche **un(e) candidat(e) suppléant(e) au CDCA**. Profil attendu : intérêt pour l'interaction avec les élus départementaux dans les domaines de l'autonomie, la santé et bien être des seniors.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/perde-d-autonomie-evaluation-et-droits/le-cdca-conseil-departemental-de-la-citoyennete-et-de-l-autonomie>

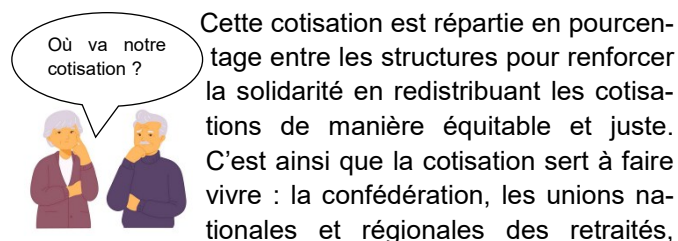
Contact : Pierre

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
[https://www.cfdt-retraitees.fr/Mayenne](https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne)

Où va notre cotisation CFDT ?

A la CFDT, tout le monde paie sa même part en cotisation. Elle se calcule en pourcentage qui est le même pour tous. Depuis le 1er janvier 2007, le taux d'appel des cotisations est égal au 2/3 de celui des salariés, soit 0.50 % des pensions en raisons notamment d'une moindre contribution à la caisse de grève.

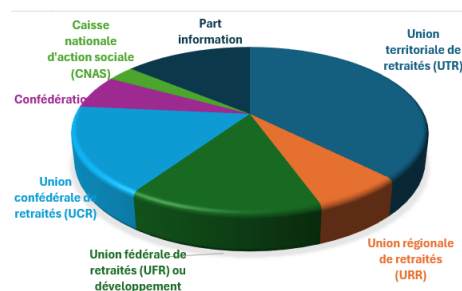


Cette cotisation est répartie en pourcentage entre les structures pour renforcer la solidarité en redistribuant les cotisations de manière équitable et juste. C'est ainsi que la cotisation sert à faire vivre : la confédération, les unions nationales et régionales des retraités,

mais aussi ton syndicat local mayennais de retraités. La cotisation participe aussi aux financements de l'information, de la formation, du développement et de la caisse de grève (part solidaire).

Actuellement, la solidarité interprofessionnelle locale n'est pas comprise dans cette répartition, mais ce sera l'objet de débats lors d'un prochain congrès confédéral.

Ce système donne aux adhérents retraités toute leur place dans la structure confédérale CFDT.



La gestion des cotisations est effectuée par le syndicat local de retraités. Un service centralisé de paiement assure la ventilation en reversant sa part à chaque structure.

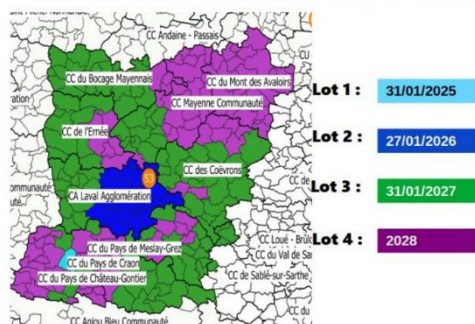
L'adhérent conserve la possibilité de régler sa cotisation par chèque. Cela implique les opérations bancaires associées. Mais le plus souvent, il règle sa cotisation par paiement automatisé mensuel. Ce moyen facilite la gestion pour l'adhérent et pour la trésorière bénévole du syndicat, tout en réduisant la conflictualité possible. Cette solution est donc à privilégier.

Annick et Pierre

L'ADSL prend sa retraite

Pendant plus de 50 ans, le réseau historique télécom a permis de fournir aux Français un accès à Internet, au téléphone fixe et à la TV.

Depuis 2025, il est progressivement fermé au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : la fibre optique. Avec le programme de fermeture du cuivre, échelonné en 4 lots de communes pour le département de la Mayenne jusqu'au 1er janvier 2028, toutes les lignes devront être raccordées à la fibre optique ou à une autre solution technologique plus adaptée avant ces dates :



Si vous n'êtes pas encore passés à la fibre, il est impératif de contacter votre opérateur Télécom pour souscrire à une offre.

En effet, certains services seront inutilisables sans la fibre :



Téléphonie



Internet et TV



Alarmes

Une fois que vous aurez fait installer la fibre, votre opérateur vous délivrera un boîtier (box) sur lequel brancher votre téléphone. Rien ne vous oblige à prendre un forfait Internet. Vous pourrez conserver un abonnement «téléphonie seule», à condition que votre opérateur en propose un. Vous pouvez en profiter pour changer d'opérateur. C'est lui qui viendra poser la fibre chez vous et vous procurera l'équipement nécessaire. En principe, votre ancien abonnement devrait être résilié automatiquement.

Florence

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>

L'importance de bien s'alimenter

La dénutrition touche particulièrement les personnes âgées. Avec l'âge, l'appétit peut diminuer alors que les besoins nutritionnels ne changent pas. **La dénutrition affaiblit l'organisme et augmente le risque de perte d'autonomie.**

Contrairement aux idées reçues, l'avancée en âge ne fait pas diminuer les besoins nutritionnels qui restent similaires tout au long de la vie d'adulte. La dénutrition peut arriver pour différentes raisons, souvent de manière concomitante :

- une digestion plus lente qui donne une impression prolongée de satiété ;
- un isolement social, le manque d'aide pour l'organisation des courses et la préparation des repas ;
- des difficultés financières impactant la qualité des repas ;
- des problèmes bucco-dentaires rendant difficile la mastication ou la déglutition ;
- une maladie chronique qui peut entraîner des difficultés au quotidien pour la préparation ou la consommation des repas ;
- la prise de plusieurs médicaments (polymédication) qui peut altérer le goût et couper l'appétit ;
- un régime strict en sel, calorie ou sucre.

Des signes peuvent alerter comme :

- la perte d'appétit ;
- la diminution des quantités prises à chaque repas ;

- la diminution du nombre de repas chaque jour ;
- la diminution de la force musculaire entraînant des difficultés à la marche ou pour se lever ;
- des vêtements qui flottent ou une bague qui ne tient plus au doigt ;
- une chute, confusion ou dégradation de l'état général.

Plusieurs actions permettent de **prévenir la dénutrition chez les personnes âgées** :

- rendre les moments des repas plus agréables (décorer la table, sortir les plats des barquettes s'ils ont été livrés pour les rendre plus attrayants...) ;
- rehausser le goût des plats avec des épices, aromates, condiments... ;
- organiser des livraisons de repas à domicile afin de garantir la prise de repas ;
- augmenter le nombre de prises alimentaires en rajoutant des collations entre les repas ;
- enrichir l'alimentation avec des produits de base : lait entier, beurre fondu, crème fraîche, œuf, fromage râpé, pâtes, semoule...



Source <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Bouger pour bien vieillir - les bienfaits du sport après 60 ans

Témoignage d'une pratique qui change la vie :

À plus de 60 ans, commencer ou reprendre une activité physique peut parfois sembler difficile. Et pourtant, les bienfaits sont immenses, aussi bien pour le corps que pour l'esprit. Voici le témoignage d'une personne qui, depuis 2019, a retrouvé santé et vitalité grâce à la pratique régulière d'un sport adapté.

Une prescription qui a tout changé !

En 2019, après la découverte d'un problème de diabète, mon professionnel de santé m'a conseillé de me tourner vers une activité physique adaptée (APA). Il m'a orienté vers le programme **PAPS** (Prescriptions d'Activité Physique sur Ordonnance), qui proposait 24 séances encadrées ainsi que des ateliers culinaires pour adopter de meilleures habitudes alimentaires.

À l'issue de ces séances, il nous a été proposé de poursuivre notre pratique au sein d'associations locales de sport santé. J'ai choisi de continuer avec l'ASPTT locale, dans le cadre du dispositif **"J'active ma santé"**.

Depuis plus de quatre ans maintenant, je participe deux fois par semaine, à raison de deux heures par séance, et je reste fidèle à ce rendez-vous bien-être.

Des effets visibles sur la santé :

Les résultats ne se sont pas fait attendre. J'ai constaté une perte de poids progressive, mais surtout une baisse significative de mon taux de sucre dans le sang, qui est aujourd'hui revenu à un niveau normal. L'activité physique m'a également aidé à améliorer ma coordination et à renforcer mon équilibre, deux aspects essentiels pour prévenir les chutes et conserver son autonomie en vieillissant.

Un bien-être global : corps et esprit

Au-delà des effets physiques, ces séances régulières m'apportent un véritable équilibre psychologique. Je me sens plus dynamique, plus serein, et surtout plus confiant. Le sport est devenu pour moi un moment de plaisir et de convivialité, partagé avec d'autres personnes qui, comme moi, souhaitent prendre soin de leur santé.

Bouger, c'est vivre mieux !

Avec le recul, je suis convaincu que l'activité physique régulière est un pilier essentiel du bien vieillir. Elle permet non seulement de mieux contrôler certaines maladies chroniques comme le diabète, mais aussi de maintenir sa vitalité et sa joie de vivre.

Mon parcours en est la preuve : il n'est jamais trop tard pour se remettre en mouvement.

Bouger, c'est préserver sa santé, son autonomie et son bonheur.

Jean-Bernard



Syndicat CFDT des Retraités de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

Élections municipales : les règles ont changé !



Tous les 6 ans, le pays est un peu en effervescence pendant quelques semaines car il s'agit d'élire **les conseillers municipaux** qui administrent la commune en notre nom.

La commune est l'échelon le plus proche des habitants, notamment dans les nombreuses petites communes ; c'est à la mairie qu'ils sollicitent leurs élus et particulièrement le Maire. La tâche est ardue et pas toujours comprise.

Depuis la création des communautés de communes, les pouvoirs du Maire sont considérablement réduits. Il s'agit d'appliquer des lois décidées en d'autres lieux avec des budgets de plus en plus serrés. Les rouages de l'administration ne sont pas toujours connus ce qui génère pas mal d'incompréhensions. Les élus, le plus souvent le Maire, doivent prendre du temps à expliquer pourquoi les projets tardent souvent à se réaliser. Néanmoins, lorsque la population est appelée à donner son avis, à participer à certaines réalisations ou des projets, la cohésion de la population en est améliorée. Malgré les difficultés, la mission est vécue par les élus comme utile, intéressante, voire exaltante.

Après l'élection du Président de la République, l'élection municipale est celle où les votants sont les plus nombreux. En sera-t-il de même cette année ?

Pourtant une mini-révolution est en marche !

Pour la première fois dans les nombreuses communes de moins de 1000 habitants, **la parité dans les listes électorales est obligatoire**. Instituée par la loi 2025-444 du 21 mai 2025, cette obligation qui vise « à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité » permet ou oblige les femmes à s'investir dans la gestion communale. Pour cette première, il y a pas mal de difficultés à constituer les listes, les femmes souvent hésitent à s'investir minimisant leurs compétences et estimant manquer de temps pour mener à bien leurs multiples tâches.

Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe au premier comme au second tour. Le nombre de candidat(e)s par liste qui doit être complète est fonction du nombre d'habitants.

La loi met fin à la pratique du panachage, tout ajout, suppression ou changement d'ordre des candidats entraîne la nullité du vote.

Malgré les difficultés de sa mise en place, cette loi est positive, elle équilibre la représentation de la population française à 51% féminine. N'hésitez pas à vous engager localement, pour l'avoir vécu, c'est passionnant et très enrichissant.

La CFDT, où les femmes s'engagent aussi, porte un avis positif sur cette réforme. Elle contribue à l'amélioration de la vie de nos concitoyen(ne)s.

Thérèse

Être acteur CFDT dans sa commune



En dehors du conseil municipal, vous pouvez vous investir dans le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui permet des actions concrètes près des populations les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, adultes et jeunes, familles en difficulté voire en grande précarité).

L'existence des CCAS est obligatoire dans les communes de 1500 habitants et plus mais en dessous de ce seuil il est facultatif. Dans certains conseils municipaux, il existe seulement une commission sociale, ce qui est fort dommageable, car non assujettie à la législation propre des CCAS. D'autres communes participent à un centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Outre les élus, dans chaque CCAS ou CIAS, doivent siéger certains membres nommés par le Maire, en qualité de personnes qualifiées dans le secteur social.

C'est à ce titre que les adhérent(e)s CFDT peuvent siéger, afin de porter les valeurs et revendications CFDT au bénéfice des populations concernées.

N'hésitez pas à nous contacter par mail, téléphone ou à venir nous rencontrer à la Bourse du Travail (permanences le mardi matin), pour que nous puissions échanger et présenter officiellement votre candidature dans votre commune.

La CFDT propose des formations pour vous aider dans cette mission.

(voir le Fil Bleu national n°285 mai-août 2025 et <https://www.cfdt-retraités.fr/Les-centres-communaux-d-action-sociale-CCAS-1-5>)

Thérèse

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>

A vos marques ! Prêt ? Sortez !



Dans ses revendications syndicales, la CFDT, prend en compte les aspects écologiques et environnementaux.

L'eau est vitale à toute vie sur terre, avec les dérèglements climatiques et la disparition de la biodiversité, la ressource d'eau potable est mise à mal.

Il nous est tout naturel en tournant un robinet de pouvoir accéder à la ressource d'eau potable qui semble inépuisable. Nous oublions alors toutes les coulisses de la filière, de ses coûts pas uniquement financiers. Question : **cette eau potable est-ce un bien commun ou privatisable ?**

Pour ces raisons, nous allons vous proposer des sorties culturelles sur la filière du traitement de l'eau potable allant du pompage au retraitement des eaux usées. Il sera possible de réaliser ces sorties sur plusieurs séquences étalées dans le temps :

- Pompage, traitement et distribution eaux potables,
- Collecte et traitement des eaux usées avant rejet dans la nature

Cette sensibilisation passerait d'abord par **la visite de la nouvelle usine des eaux** (Changé). Nous serons accompagnés d'un responsable des services des eaux qui nous guidera tout en apportant les commentaires concernant les techniques, les enjeux futurs, les coûts de cette filière, avec un point focal sur les aspects écologiques et la fragilité de la ressource.

Les contraintes sont fortes sur un site sensible, le plan vigipirate s'applique (demande à la Préfecture, port d'EPI, ...) La date retenue est **le 9 juin 2026** pour deux groupes de 15 personnes qui devront s'engager à suivre les consignes très strictes.

Nous reviendrons vers vous en Avril-Mai. En attendant, réservez la date, soyez réactif au moment du lancement des inscriptions ... et commencez à préparer vos questions !

Bruno



En plus d'être écologique, **voyager en train** a l'avantage reposant de nous déposer d'un centre ville à l'autre. Mais voyager en train demande aussi une certaine habitude. Où acheter mes billets ? Est-ce vraiment économique ? Nous allons vous guider.

Connaissez-vous le forfait Multi proposé par la Région des Pays de la Loire ? Il y permet des voyages illimités pendant un à deux jours, pour 5 personnes, au tarif de 30 à 45 euros.

La demande de forfait multi s'effectue en gare ou en ligne <https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/forfait-multi> Elle sera effectuée par quelques volontaires qui se chargeront de récupérer les billets.

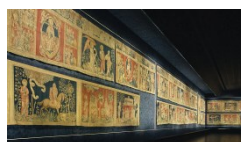
Ensuite, rendez-vous à la gare de Laval en tout début de matinée pour un retour en fin d'après-midi.

Une autre journée est en préparation, pour nous retrouver en Mayenne. La visite d'une entreprise bio, un bon déjeuner au restaurant, une visite culturelle l'après-midi à découvrir ensemble : la Mayenne est belle durant l'été indien !

Le déplacement se fera en voiture et comme cela a bien fonctionné en 2025 pour la journée à L'Huisserie, nous vous proposerons à nouveau de vous déplacer en covoiturage.

Encore un peu de patience, et nous serons en mesure de vous communiquer également toutes les informations pour cette journée dans notre beau département.

Florence

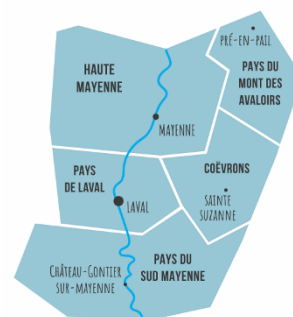


A 10h00, nous retrouverons notre guide pour effectuer une visite guidée du Château d'Angers et de la Tenture de l'Apocalypse (inscrite au registre Mémoires du Monde du Patrimoine Mondial de l'UNESCO).

Nous pourrions nous restaurer tranquillement dans un restaurant situé en face de la Cathédrale Saint Maurice. A 14h30, un rendez-vous sera prévu avec un guide-conférencier de l'Office de Tourisme pour une visite guidée du centre ville.

Prêt pour un départ imminent pour le centre ville d'Angers ? Nous reviendrons vers vous en mars pour vous communiquer toutes les informations.

Florence



Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>